



CPES MUSIQUE

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur Grand Est

Réseau Grand Est : 5 établissements

Conservatoires de Nancy, Strasbourg, Épinal, Colmar et Mulhouse



Le parcours s'adresse aux élèves qui souhaitent se présenter aux concours des établissements supérieurs d'enseignement français et européens (CNSMD, Pôles Supérieurs, Hautes écoles, Hochschule, CEFEDM, CFMI...). Statut étudiant possible pour les bacheliers.

CONDITIONS

- Vouloir intégrer un établissement supérieur du spectacle vivant
- 2 années d'études minimum
- Passage du DEM ou du nouveau diplôme national à partir de la fin de 2^e année
- 750 heures d'enseignement minimum à valider sur 2 à 4 ans

CONTENU

- UE de pratique (dominante instrumentale ou vocale et pratiques collectives associées)
- UE de Formation musicale et de Culture
- UE libre

ADMISSION

- Une épreuve d'interprétation (pièce imposée + pièce à choisir dans un réservoir d'œuvres)
- Un entretien

À NANCY

ÉLÈVES DÉJÀ INSCRITS EN CYCLE PRÉ-PROFESSIONNEL

Vous êtes déjà élève en 3^e cycle spécialisé ou en perfectionnement au Conservatoire :

si vous remplissez les conditions, intégration possible en CPES sur avis du professeur et demande au directeur avant le 16 septembre 2024.

Réinscription administrative sur iMuse obligatoire pour les actuels élèves de l'établissement.

Le cycle spécialisé est maintenu pour les élèves n'ayant pas le projet d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur.

Concours d'entrée : les 10 et 11 octobre 2024

